

Ossements brûlés et silex taillés
trouvés dans le Travertin. / Commune de
Saint-Cernin, Corrèze).

Lorsqu'on remonte la riante vallée de la
Couze pour aller de Larche au pittoresque
village de Laroche, on remarque sur la
droite, après avoir dépassé Saint-Cernin, de
puissantes assises de travertin; il est assez dur
pour fournir de bons matériaux de construction
et même des meules à grain. Cent pas
environ avant d'arriver à l'embranchement
du sentier qui conduit à Laroche, on passe
devant le moulin de la Grèze; presque en
face de ce moulin, on a découvert dans le
banc de travertin des dents de cheval et de
boeuf, des fragments de gros os brûlés, des
quartz et des silex taillés. Le tout fut
remis à M. Elie Massénat.

Quelques jours après, nous nous rendîmes
ensemble sur les lieux pour étudier atten-
tivement ce nouveau et curieux gisement
pré-historique. La route, qui passe à huit
ou dix mètres environ au dessus du lit actuel de
la Couze, longe le banc de travertin et dérober
ainsi aux regards le point précis où il repose

sur le lias à gryphaea arcuata sous-jacent.
Il est par conséquent difficile de préciser
l'épaisseur de ce banc; mais toutefois son
sommet s'élève à dix mètres au moins
au dessus du chemin.

Ce travertin présente une particularité;
les couches inférieures et supérieures de l'assise
sont très dures, tandis que les couches médianes
n'offrent que peu de consistance; de là, défaut
de cohésion dans la masse, ce qui facilite
le glissement et l'éboulement des escarpements
supérieurs (1). C'est en extrayant de la
pierre qu'on a mis à découvert, sur une
longueur d'une dizaine de mètres, un foyer
horizontal indiqué par une ligne noire de
quelques centimètres d'épaisseur. Le foyer se
trouve près de la base apparente de l'assise,
c'est-à-dire un peu au dessus du niveau du
chemin, et dans la partie relativement molle
du rocher. On y voit de nombreuses esquilles
d'os, brûlés ou non, mais très difficiles à

(1) M. Illasénat faillit être tué sous mes yeux par
la chute d'un énorme bloc qui se détacha
de l'étage supérieur, pendant qu'il piochait
à la base pour tâcher d'y faire quelque trouvaille...

extraire, et quelques petits galets roulés; nous avons pu en retirer quelques silex et quelques éclats de quartz amorphe, façonnés de main d'homme. La nouvelle station pré-historique est donc bien caractérisée par quelques restes de l'industrie de l'homme primitif et par les os brûlés, ~~restes de ses repas~~ débris de ses repas. Les silex sont entièrement pénétrés de cacholong et devenus très friables, surtout lorsqu'on les extrait de leur gisement; ils se sont montrés en petit nombre, mais parmi eux se trouve un racloir bien taillé, offrant beaucoup d'analogie avec ceux du Iloustiers et de Cher-Poué. Sauf une petite lame assez fruste, les autres silex ne sont que des éclats informes. Parmi les quartz, tous cassés à vives arêtes, on remarque un racloir ayant le type classique et une pointe assez bien façonnée, quoique ~~la~~ cette roche ne se prête pas aussi aisément que le silex au travail de la retaille (1).

Les fragments d'os ne sont point uniquement

(1) Le lias de cette région ne contient pas de rognons de silex et les éclats recueillis dans le foyer n'ont certes pas été roulés. Quant au quartz, on le rencontre dans toutes les alluvions de la Verère ou de ses affluents, et dans les bancs voisins du grès Triasique.

localisés dans le foyer et il en existe dans presque toute la masse du travertin, fort rares sans-doute. J'en ai remarqué quelques ^{spécimens} ~~exemplaires~~ encastrés à l'endroit de sa cassure, dans le bloc qui tomba presque sur M. Masséna, d'une hauteur d'au moins quatre ou cinq mètres au dessus de la ligne du foyer. Je dois ajouter que ces fragments d'os n'étaient pas brûlés.

Étant donné l'emplacement d'un foyer sous une pareille couche de travertin et dans les conditions de gisement que j'ai indiquées, il nous semble évident que notre nouvelle station pré-historique remonte aux temps les plus reculés de l'époque quaternaire. Elle ~~et~~ vient ainsi ~~joindre la~~ augmenter la liste, déjà si riche, des emplacements ~~et~~ occupés jadis dans notre région par l'homme primitif.

Brive, juin 1871

M. Lalande

16
80
496
57